

# Le Régional



## L'INVITÉE

### Fanny Smith

Notre article relatant l'action humanitaire de deux Lutryennes en faveur de Syriens réjouit la championne du monde de ski cross, qui aime les nouvelles positives.

Der, page 48

## AFFAIRE AGNANT-CHRISTEN À VEVEY

### Vers un classement partiel

Dans son enquête contre les deux municipaux soupçonnés de violations du secret de fonction, le procureur s'apprête à abandonner les accusations les plus graves. Les deux édiles estiment que leur suspension ne se justifie plus.

Riviera, page 21

## EDITORIAL

### Canton-Communes: au-delà du bras de fer

Chaque année depuis 2013, *Le Régional* publie, analyse et commente un comparatif des comptes des communes de sa zone de diffusion. Avec comme chaque année, en filigrane, cette plainte de leurs autorités, droite en tête, contre la «facture sociale cantonale», établie par un gouvernement de gauche.

Avec une dette de 8,6 milliards en 2004, le Canton était dans une situation catastrophique. Parmi les mesures prises alors, il a été demandé aux communes de supporter 50% des dépenses sociales, contre 33,3% auparavant. Un poste qui a fortement augmenté, les communes assumant 3,2 milliards de dépenses sociales supplémentaires en 15 ans. En cause, notamment, le démantèlement progressif des assurances sociales - chômage et AI. Dernier exemple, la suppression, en 2010, des 120 jours d'indemnités supplémentaires pour les cantons à fort chômage, dont Vaud, a été suivie d'une explosion des bénéficiaires de l'aide sociale. Or à chaque fois, la droite a soutenu ces coupes dans les prestations.

Reste que l'objectif - aider le Canton à retrouver meilleure fortune - est atteint. En 2018, sa dette a fondu à moins d'un milliard, tandis qu'il annonce un bénéfice de 590 millions, son quatorzième bénéfice consécutif. Mais la tendance s'est inversée, cette même facture sociale alourdit désormais les comptes communaux.

Or, alerte l'Union des communes vaudoises, proportionnellement, celles-ci doivent soutenir une dette 9,2 fois plus élevée que celle du Canton et assumer des investissements 3,5 fois supérieurs au Canton. D'où le recours à l'emprunt et/ou à des hausses d'impôts.

Dans ce contexte, la récente annonce du Conseil d'Etat, qui se dit prêt à reprendre dès 2022 l'entier de la facture sociale à sa charge, moyennant une bascule d'impôts à définir, sonne comme un grand soulagement du côté des communes. Il faut dire qu'elles avaient haussé le ton en février, avec le vote au Grand Conseil d'un moratoire visant à plafonner à l'avenir leur part de cette facture sociale au niveau de 2018. Un bras de fer d'apparence payant, mais qui pourrait signifier la perte d'un précieux outil. Car ce système de paiement solidaire des prestations entre Canton et Communes permettait à ces dernières de conserver à la fois une vision générale et une compréhension fine de leurs réalités sociales. Et ainsi, d'assurer une gestion au plus près des besoins de leurs habitants.

Serge Noyer, rédacteur en chef adjoint

# Comptes communaux 2018

## 12 pages spéciales

- Résultats et maîtrise des charges
- Autofinancements et investissements
- Dette nette et recettes fiscales par habitant
- 41 communes, analyses et commentaires

Pages 2 à 13



Adobe Stock

PUB



CENTRE  
MANOR  
VEVEY



DU LUNDI AU SAMEDI OUVERT  
JUSQU'À 20H\*

\*enseignes participantes



CENTRE-MANOR-VEVEY.CH